

Mise à jour de la Base élèves de l'établissement (BEE) : langues vivantes A et B, options, enseignements de spécialité
Demandes d'aménagements d'épreuves : Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP), Projet Personnel de Scolarisation (PPS), etc.

Consultation de la banque nationale par les enseignants, qui soumettent plusieurs sujets au chef d'établissement.

Le chef d'établissement choisit les sujets retenus, communs aux élèves suivant le même enseignement, et s'assure de la disponibilité d'un sujet de remplacement.

(a) Organisation générale :

Convocations individuelles des élèves

Organisation / répartition par salle (salles équipées pour les langues vivantes) avec un secrétariat d'examens

Impression des sujets (et des sujets adaptés aux élèves à besoins spécifiques)

Évaluation des langues vivantes suivies dans la scolarité : compréhension de l'oral & expression écrite

Corrections : numérisation, répartition des copies entre enseignants

Organisation de la session de remplacement

Après l'harmonisation académique, les élèves ont accès à leurs copies sur leur espace personnel Cyclades (archivage des copies papier jusqu'à la fin de la session)

Outils et références :

- [Organisation des E3C](#) (pdf 110 Ko)
- [Calendrier du contrôle continu Première et Terminale](#) (pdf 89 Ko)

Choix des spécialités de Terminale

Choix des deux enseignements de spécialités (ES) : conseil de classe du 2^e trimestre (mars-avril)

Choix de la spécialité au moment du conseil de classe de fin d'année

Évaluation langues vivantes : compréhension & expression écrite

Organisation de la session de remplacement

Après l'harmonisation académique, les élèves ont accès à leurs copies sur leur espace personnel Cyclades (archivage des copies papier jusqu'à la fin de la session)

Évaluation de l'ES qui n'est pas conservé en Terminale (épreuve écrite ou orale)
Épreuve d'Enseignement scientifique

Mathématiques et épreuve liée à la spécialité de la série (ex : Innovation technologique en STI2D)

Français écrit et Français oral

(b) Remontée de la moyenne annuelle sur LSL, contenue dans les bulletins scolaires, après validation en conseil de classe

[Modalités d'organisation du contrôle continu à compter de la session 2021](#)